

ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Commissions d'équivalence et d'admission en second cycle (2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année, option art et option design d'espace)

Dates : 17,18,19 mars 2026

Madame, Monsieur,

Vous vous inscrivez à une commission d'équivalence pour entrer à l'ENSAD DIJON, en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e année, en option Art ou Design d'espace.

Afin de valider votre candidature **à partir du 19 janvier et jusqu'au 22 février 2026 dernier délai**, vous devez compléter le formulaire en ligne et téléverser (au format pdf) votre dossier administratif comportant :

1. Pour les étudiant.e.s provenant d'un établissement d'enseignement supérieur français

Entrée en 1^{er} cycle (2^e et 3^e année)

- Un dossier artistique présentant son travail, constitué de préférence de documents originaux (sélection de 10 à 15 travaux).
- Une lettre de motivation
- Votre dossier pédagogique (bulletins, certificats, diplômes post-bac)
- Pour les candidat.e.s actuellement inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur, un certificat de scolarité
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Pour les boursiers 2025-2026, la notification de bourse sur critères sociaux, recto-verso (pour être exonéré des frais d'inscription)
- Une photo d'identité
- Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français (TCF ou DELF) Le document attestant le niveau B2 au minimum est obligatoire et doit être joint au dossier. Cet examen peut être passé :
 - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
 - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr
- Paiement des frais d'inscription de 39 euros (pour les non-boursiers / les boursiers doivent transmettre leur notification de bourse 2025-2026 pour en être exempté) **au plus tard le 27 février 2026** :
Par virement, demander les coordonnées bancaires au Régisseur de recettes à re-gie-encais@ensa-dijon.fr.

- Les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Le dossier est à enregistrer en ligne > <https://www.ensa-dijon.net/inscription>

Une convocation vous sera adressée du 2 au 6 mars 2026.

A l'issue de la procédure de sélection, vous aurez un entretien en ligne avec un jury du 17 au 19 mars 2026.

2. Pour les étudiant.e.s provenant d'un établissement d'enseignement supérieur français
Entrée en 2^e cycle (4^e et 5^e année)

- Une note d'intention d'une page présentant votre projet artistique et votre projet de mémoire. Cette note inclura la proposition d'un champ de recherche (artistes, designers, architectes, auteurs, médiums ou pratiques plastiques vous intéressant, ainsi que les thématiques ou questions que vous souhaitez aborder en Master)
- Un dossier artistique présentant son travail, constitué de préférence de documents originaux (sélection de 10 à 15 travaux).
- Votre dossier pédagogique (bulletins, certificats, diplômes post-bac)
- Votre diplôme ou attestation de niveau Licence (L3)
- Pour les candidat.e.s actuellement inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur, un certificat de scolarité
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Pour les boursiers 2025-2026, la notification de bourse sur critères sociaux, recto-verso (pour être exonéré des frais d'inscription)
- Une photo d'identité
- Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français (TCF ou DELF). Le document attestant le niveau B2 au minimum est obligatoire et doit être joint au dossier. Cet examen peut être passé :
 - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
 - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr
- Paiement des frais d'inscription de 39 euros (pour les non-boursiers / les boursiers doivent transmettre leur notification de bourse 2024-2025 pour en être exempté) au plus tard le 27 février 2025 :
 - Par virement, demander les coordonnées bancaires au Régisseur de recettes à regie-encais@ensa-dijon.fr



- Les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Le dossier est à enregistrer en ligne > <https://www.ensa-dijon.net/inscription>

Une convocation vous sera adressée du 2 au 6 mars 2026.

A l'issue de la procédure de sélection, vous aurez un entretien en ligne avec un jury du 17 au 19 mars 2026.

3. Pour les étudiant.e.s provenant d'une école d'art étrangère et non-résidents en France
Entrée en 1^{er} cycle (2^e et 3^e année) et 2^e cycle (4^e et 5^e année)

Vous devez suivre la procédure sur CAMPUSART :
<https://www.campusart.org/accueil/candidater-en-ligne/>

A l'issue de la procédure de sélection, vous aurez un entretien en ligne avec un jury du 17 au 19 mars 2026.

4. Pour les candidats venant d'une école d'art étrangère mais résidant en France
> faire une demande d'équivalence en suivant les consignes des points 1. ou 2.